

SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR



TAUVES Février-Mars 2011

Dans le cadre d'une vaste campagne régionale sur les niveaux de particules en milieu rural, Atmo Auvergne a installé une station temporaire de mesure de ce polluant sur la commune de Tauves dans le Puy-de-Dôme, du 2 février au 30 mars 2011, à proximité des terrains de tennis de la commune.

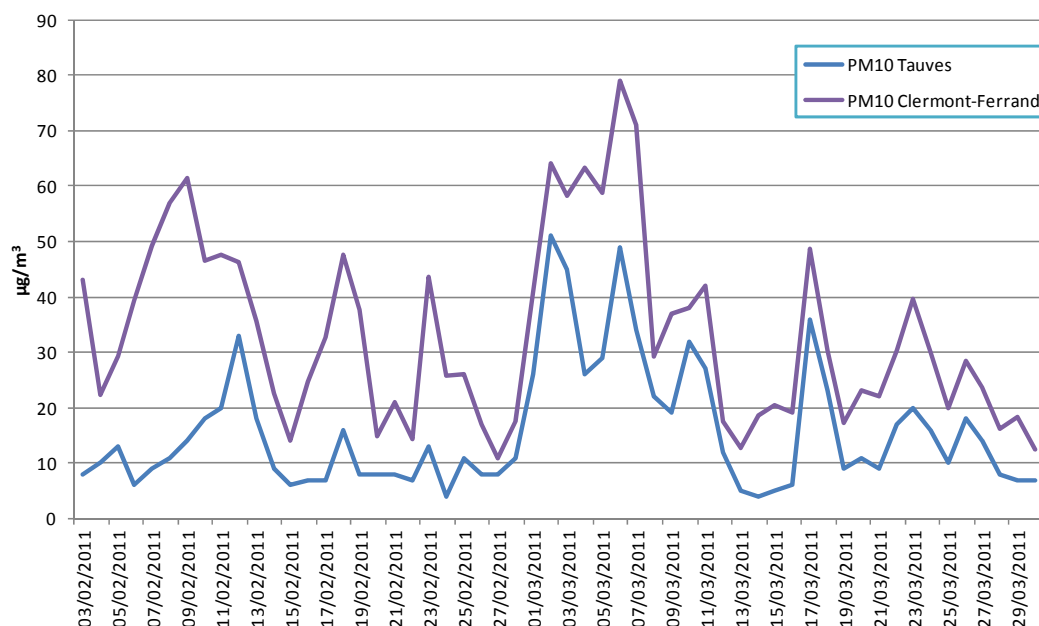


Les particules mesurées par Atmo Auvergne sont également appelées PM10, car elles correspondent aux poussières en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 μm (micromètres ou microns, 1 μm = 1 millième de millimètre).

Principalement d'origine naturelle à l'échelle du globe (soulèvement de poussières désertiques par le vent, embruns, éruptions volcaniques...), les particules en suspension ont une composante anthropique généralement prépondérante en milieu urbain. Elles proviennent alors du trafic automobile, des chauffages fonctionnant au fioul ou au bois et des activités industrielles.

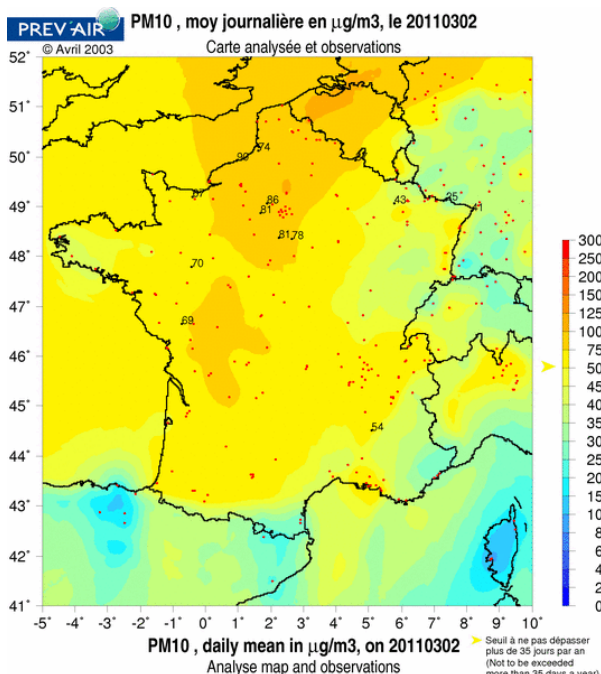
Si les plus grosses particules sont arrêtées au niveau des voies aériennes supérieures, les plus petites (de diamètre inférieur à 2,5 μm) peuvent pénétrer jusqu'aux alvéoles pulmonaires. Elles irritent alors les voies respiratoires inférieures, altérant la fonction respiratoire dans son ensemble. Selon leur composition chimique, elles peuvent véhiculer des substances aux propriétés mutagènes et cancérogènes.

Les concentrations journalières de particules PM10 à Tauves, ainsi que la moyenne des concentrations mesurées en site urbain à Clermont-Ferrand sont indiquées sur le graphique ci-après.



Concentrations journalières de particules PM10 à Tauves et en site urbain clermontois du 02 février au 30 mars 2011

Les concentrations journalières en PM10 ont varié de 4 à 51 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, la moyenne sur la durée de la campagne étant de 16 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. **Ces teneurs sont assez faibles.** En comparaison, à la même période les stations urbaines de Clermont-Ferrand ont enregistré des moyennes autour de 34 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Les courbes présentent des allures similaires, mais l'écart entre les valeurs journalières à Clermont-Ferrand et à Tauves peut atteindre près de 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.



Un épisode de pollution à grande échelle a affecté la France, dont l'Auvergne début mars. Des conditions anticycloniques caractérisées par un temps sec et ensoleillé et une atmosphère très stable ont favorisé l'accumulation de particules, conduisant à des niveaux supérieurs à 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ durant plusieurs jours dans les agglomérations de Clermont-Ferrand et de Montluçon. A Tauves, les teneurs sont demeurées plus faibles mais la moyenne journalière a toutefois atteint 51 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ le 2 mars.

A l'échelle nationale, les mesures de concentrations de polluants sont prises en compte dans la chaîne de simulation du système PREV'AIR, mis en place en 2003 à l'initiative du Ministère en charge de l'Ecologie et permettent ainsi d'établir chaque jour pour la veille des cartes analysées, c'est à dire basées sur les concentrations simulées par les modèles et corrigées par les mesures disponibles. Ces cartes sont disponibles sur le site Internet www.prevaire.org. La carte ci-dessus présente les teneurs journalières pour le 2 mars et permet de visualiser l'ampleur de la nappe de pollution qui toucha l'Auvergne à cette période.

Plusieurs critères réglementaires sont définis concernant les particules :

- Un objectif de qualité de $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle
- Une valeur limite pour la protection de la santé humaine de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle
- Une valeur limite pour la protection de la santé humaine de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ à ne pas dépasser plus de 35 jours par an.

La durée de la campagne à Tauves ne permet pas de confronter directement les données à ces seuils réglementaires.

Cependant, au vu des teneurs enregistrées ($16 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 2 mois), **il est très probable que les valeurs limites et l'objectif de qualité soient respectés.**



25 rue des Ribes
63170 AUBIÈRE

Tél. : 04 73 34 76 34 - Fax : 04 73 34 33 56
Mél : contact@atmoauvergne.asso.fr
Site Internet : <http://www.atmoauvergne.asso.fr>
Siret : 353 385 263 00036 - Code APE : 7120B

